

## DUERP : EVALUER ET PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

<b>Durée</b>	7 heures, soit 1 jour	<b>Tarif</b>	INTER : 360 € HT /pers INTRA : à partir de 1 600 € HT/ groupe
<b>Public visé</b>	Toute personne amenée à contribuer à la prévention des risques professionnels	<b>Pré-requis</b>	Compréhension du français
<b>Lieu Modalité</b>	<input type="checkbox"/> ASFOREST <input type="checkbox"/> en entreprise <input type="checkbox"/> présentiel <input type="checkbox"/> distanciel	<b>Dates</b>	Voir catalogue

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, vous serez apte à comprendre les enjeux de la prévention des risques professionnelles, identifier les situations dangereuses dans votre environnement de travail et utiliser le DUERP comme outil de prévention au quotidien.

Vous serez capable d'analyser et évaluer les risques dans votre établissement, proposer des actions de prévention adaptées, contribuer à la mise à jour du DUERP et communiquer les informations utiles à la prévention.

### CONTENU DU PROGRAMME

**Test de positionnement** : évaluation des connaissances et compétences en amont de la formation.

#### 1- Comprendre les risques professionnels en hôtellerie-restauration (3h30 – 2 séquences)

- Comprendre les notions de danger, situation dangereuse et risque professionnel
- Identifier les principaux risques professionnels dans les métiers HCR
- Analyser les causes d'un accident du travail
- Adopter une posture active dans la prévention des risques

#### 2- S'approprier le DUERP comme outil de prévention (3h30 – 2 séquences)

- Comprendre le rôle et les obligations liées au DUERP
- Identifier les étapes de l'évaluation des risques professionnels
- Utiliser le DUERP comme outil de suivi et de prévention
- Contribuer à l'amélioration continue des conditions de travail

**Evaluation finale** : évaluation de l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences du parcours.

### SEQUENÇAGE

- **Séquence 1 (1h30) Identifier les risques professionnels dans son environnement** [présentiel ou distanciel] : Cette séquence débute par un échange avec les participants à partir du test de positionnement et de leurs expériences professionnelles. Le formateur introduit les notions de danger, situation dangereuse et risque. À partir d'exemples concrets issus du secteur HCR (cuisine, salle, étages, réception), les participants identifient les principaux risques professionnels. Le formateur structure les apports et met en évidence les situations à risque les plus fréquentes. Il évalue l'acquisition des connaissances par un questionnement direct.
- **Séquence 2 (2h) Analyser les situations de travail et leurs risques** [présentiel ou distanciel] : Dans cette séquence, le formateur propose des études de cas inspirées de situations réelles. Les participants analysent les situations de travail, identifient les dangers, évaluent les risques et repèrent les causes possibles d'accident. Les échanges permettent de construire une première logique d'analyse des risques. Le formateur apporte des repères méthodologiques simples. Une restitution collective autour des études de cas permet d'évaluer l'acquisition des compétences.

- **Séquence 3 (1h30) Comprendre le DUERP et son rôle dans l'entreprise** [présentiel ou distanciel] : Cette séquence permet de situer le DUERP dans le cadre réglementaire et dans la démarche de prévention de l'entreprise. Le formateur présente les obligations de l'employeur, les objectifs du document unique et son rôle dans la prévention des risques. Les participants analysent un exemple de DUERP simplifié pour en comprendre la structure et les informations clés. Il évalue l'acquisition des connaissances par un questionnaire direct.
- **Séquence 4 (2h) Utiliser le DUERP dans son activité professionnelle** [présentiel ou distanciel] : Dans cette dernière séquence, le formateur propose une mise en situation à partir d'un cas fil rouge HCR (restaurant ou hôtel par exemple). Les participants identifient des situations dangereuses, proposent des mesures de prévention et formalisent leurs observations sous forme d'éléments exploitables dans un DUERP. Le formateur accompagne les échanges et met en évidence le rôle de chacun·e dans la remontée d'informations et la mise à jour du document. La séquence se conclut par l'élaboration d'un plan d'action individuel permettant de transposer les acquis dans leur pratique professionnelle. Une évaluation finale permet d'évaluer les éléments de la séquence et l'acquisition des compétences du parcours.

En présentiel et distanciel synchrone, des temps de pause réguliers sont aménagés entre les séquences et en fonction des activités pédagogiques. Ces temps de récupération favorisent l'assimilation des connaissances, le maintien de la concentration, la convivialité entre participants et la qualité globale des apprentissages.

## METHODES MOBILISEES

- **Méthodes pédagogiques variées** : alternance d'approches expositive, interrogative et active favorisant l'engagement, la créativité et la mémorisation. Les participants expérimentent des modalités adaptées à différents styles d'apprentissage : apports théoriques, travaux de groupe, études de cas, jeux de rôle, ateliers pratiques, discussions dirigées, apprentissage par projet, démonstrations, brainstorming, feedback et évaluations formatives. En distanciel, chaque séquence intègre au moins une activité pédagogique interactive (quiz, étude de cas, mise en situation, forum collaboratif) d'une durée moyenne d'environ 15 minutes, afin de garantir l'implication active des participants et la consolidation des acquis à distance.
- **Supports et ressources pédagogiques** : mise à disposition de ressources diversifiées pour créer un environnement d'apprentissage riche et stimulant : présentations, tableaux blancs, affiches, graphiques, fiches de travail, études de cas, supports imprimés et numériques, vidéos, quiz interactifs, sondages, applications web, plateformes d'apprentissage et équipements techniques adaptés (ordinateur, vidéoprojecteur, logiciels dédiés).
- **Accompagnement et assistance pédagogiques** : animation de l'ensemble des séquences par un formateur référent garantissant le suivi du groupe et l'adaptation aux besoins individuels. L'accompagnement comprend l'accueil et la mise en confiance, l'encadrement des activités, la gestion des dynamiques de groupe, les feedbacks réguliers et le suivi post-formation favorisant la transposition des acquis en situation de travail.

## MODALITES TECHNIQUES ET D'ACCES

- **Modalités d'accès et d'accompagnement** : Les participants peuvent s'inscrire auprès de nos équipes dans la limite des places disponibles, jusqu'à la veille de la session. L'employeur veille à respecter les éventuels délais imposés par un financeur tiers.  
L'assistance technique et administrative est assurée par nos équipes avant, pendant et après la formation : conventions, convocations, règlement intérieur, accueil, suivi administratif et financier, délivrance des attestations, traitement des réclamations... Nos équipes sont joignables du lundi au vendredi de 9h à 18h au 01 42 96 09 27 ou par mail [asforest@asforest.com](mailto:asforest@asforest.com). En cas d'indisponibilité, une réponse est apportée sous 48h ouvrés.
- **Lieux et moyens techniques mis à disposition** : Les espaces de formation ASFOREST, équipés d'écrans, tableaux, ordinateurs, accès Internet et outils numériques, offrent des conditions optimales d'apprentissage et d'échanges.
  - Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de notre politique accessibilité, nous invitons tout participant à nous informer en amont de toute situation de handicap ou besoin d'adaptation afin de prévoir les aménagements nécessaires, en lien avec notre référent handicap.
  - En cas de formation organisée hors du centre (en entreprise), ASFOREST s'assure en amont que les conditions matérielles et techniques sont adaptées au bon déroulement de la session. Cette vérification est réalisée en lien avec le lieu d'accueil, qui met à disposition les moyens nécessaires à la réalisation des activités prévues.
- **En distanciel, conditions techniques requises** : Chaque participant doit disposer d'un ordinateur connecté à Internet (connexion stable pour le visionnage de vidéos et l'accès à une plateforme en ligne), d'un micro et d'une caméra fonctionnels pour participer aux classes virtuelles, d'une adresse mail active, et d'une aisance suffisante dans l'utilisation des outils numériques de base (navigation web, visioconférence, téléchargement de documents).

## MODALITES D'EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

**Evaluations pédagogiques :** Partie intégrante du parcours de formation, leurs coûts sont inclus dans le tarif global.

- Positionnement : évaluation initiale pour identifier le niveau de maîtrise du stagiaire, ses besoins et ses attentes afin d'adapter le parcours et, le cas échéant, de proposer un accompagnement individualisé.
- Continue : évaluations formatives pour vérifier la compréhension, l'assimilation et la mise en œuvre progressive des compétences. Ces temps d'échanges et de feedback favorisent l'ancrage des apprentissages.
- Finale : évaluation sommative pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et valider les compétences acquises. Elle peut également servir à définir, le cas échéant, un plan de consolidation post-formation.

**Suivi post-formation :**

- À l'issue du parcours, chaque stagiaire reçoit une attestation de fin de formation précisant la durée, les objectifs visés et leur niveau d'atteinte évalué en fin de formation. Un certificat de réalisation est transmis au financeur et à l'employeur, en justification de la réalisation effective de l'action. Un relevé de présence peut être remis sur demande, à titre d'information complémentaire sur l'assiduité des participants.
- Une enquête de satisfaction est réalisée auprès des participants (à chaud à la fin de la formation, puis à froid trois mois après) ainsi qu'auprès des employeurs. Ces retours permettent d'évaluer la satisfaction, la transférabilité des acquis en situation de travail et la contribution de la formation à la montée en compétences.

*mise à jour : 27/04/2026*

